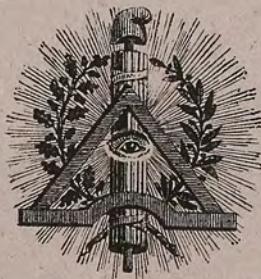


5

291

FACÉTIES RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



REVOLUTIONARY
REVOLUTIONARY
REVOLUTIONARY
REVOLUTIONARY

LES BÈTES FÉROCES DE LA RÉVOLUTION.



» Les Jacobins n'ont pas réclamé contre l'arbitraire
Et la personnalité des combats révolutionnaires. »

FAUT-IL donc s'étonner des malheurs; des oppressions, des vexations qui ont pésé pendant si long-temps sur notre malheureuse patrie, lorsque l'ignorance, la cupidité, l'inhumanité et la tyrannie étoient parvenus à concentrer dans leurs mains iniques le pouvoir suprême; qu'ils avoient eu l'audace de jeter sur le code sacré des loix un voile de sang, qui en obscurcisoit les maximes équitables; lorsqu'ils

avoient substitué à la sûreté générale leurs haines particulières, à la justice, le délire de la cruauté; lorsqu'ils avoient usurpé sur le bon citoyen, sur le laborieux cultivateur, sur l'artiste intelligent, et l'utile artisan le droit barbare de vie et de mort; qu'ils s'étoient appropriés le fruit de leurs travaux, le prix de leurs veilles, les propriétés publiques et particulières; Faut-il s'étonner que l'aurore de la liberté ait pâlie devant le crépuscule de l'exclavage le plus déplorable?

Quels étoient donc ces hommes audacieux, qui avoient su étouffer l'accent de l'innocence, le cri de l'oprimé, la plainte de la vertu, et jusqu'aux remords de leur conscience anéantie.... pour un temps?

C'étoient des êtres avides, voraces, immoraux, qui à force de bassesses, étoient venus about d'échaper à la surveillance de l'homme vertueux, dont ils redoutoient l'incorruptibilité: ils ont mis en œuvre tous les ressorts de l'intrigue, toutes les menées de la duplicité, tous les traits de la calomnie; ils ont revêtu le masque du patriotisme, le voile de la vertu; et jusqu'au manteau de la bienfaisance pour

mieux arriver à leur but : c'est avec ces moyens pervers qu'ils se sont glissés dans les sociétés populaires, qu'ils ont par degrés, attaqué, corrompu, dominé, tyrannisé les opinions, les maximes et même les loix qu'ils ont su tourner à l'avantage de leurs pernicieux desseins : alors, ils ont accaparé les suffrages, les places, la confiance, l'opinion; de là, ils ont paralysé, rivalisé le seul pouvoir légal et légitime, ils se sont emparés de la souveraineté du peuple pour le mieux flageller, et à force de maux, de privations, ils ont voulu l'amener au point de s'en dépouiller spontanément ; en un mot, ils se sont déguisés pour ne se plus contraindre du tout.... Mais le génie de la france veilloit, et la liberté fut encore sauvée!

C'est de cette source impure que se sont formés les comités de surveillance, dits révolutionnaires ; il sembla que d'un bout de la République à l'autre, un fil électrique se fût communiqué à tous ces membres d'iniquité, et que par la sympathie du crime, un pact se fût formé entre cette légion de brigands, qui infecta tout à coup le sol de la liberté !

L'intention de la loi du 10 mars qui les crée, ne fût que de leur confier dans les grandes

communes, la distribution des cartes de sûreté, la surveillance des maisons garnies, et en générale, celle des citoyens, qui par leurs actions ou leurs opinions auraient pu troubler l'ordre social et contrevenir aux loix et autres actes avoués du gouvernement. La loi du 17 septembre, expliqua les genres de suspicion, les motifs et teneurs des arrestations. Jusques là l'innocent, l'honnête homme n'avoit rien à craindre; mais une fois que la haine, l'intérêt, la vengeance personnelle eurent interprété la loi, alors plus de motifs de défense, de sécurité; alors les tourmens, les arbitraires, la cruauté, alors l'esclavage: la liberté ne fût plus qu'un mot, l'égalité une chimère, ou pour mieux dire, elle devint dans les mains des assassins le droit de piller, de violer les propriétés; la vérité se tût, l'humanité s'enfuit!

Dans ces temps de calamité, l'homme instruit, qui consacroit à son pays, et ses veilles et ses facultés, qui se guidoit par la loi, et non par l'égoïsme, devint un ennemi public, un *suspect*, un *aristocrate*, un *coupable*; le talent fût exclu, le mérite avili, vilipendé et l'ignorance fut placée, pronée, honorée! Il ne fallut plus qu'être patriote, c'est à dire, inepte et partisan des

ce ne fût qu'à l'humanité des représentans Gouly et Gauthier, qu'elles durent la consolation de retrouver leurs époux en liberté!

N'étoient-ce pas les comités révolutionnaires de Cosne, Lacharité sur Loire, Nevers, Moulins, Clermont, Roanne, ect. Qui à force de terreur et en déclarant suspects les contrevenans, avoient forcé les citoyens de déposer leurs argenteries sous prétexte de l'égalité et qu'en république on devoit manger avec de l'étaïn ou du bois? Pendant les mois de Frimaire et Nivôse derniers, on n'eût pas vu dans une seule maison des départemens de la Nièvre, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Loire un seul couvert d'argent, à moins que ce ne fût chez quelques Vampire engraissées de la dépouille de leurs malheureux concitoyens: on a poussé l'arbitraire dans le département de la Nièvre jusqu'à faire abattre et détruire toutes les parties de maisons, châteaux, fermes et colombiers qui par leur structure surpassoient en hauteur le corps de logis principal, par ce que cela étoit, disoit on, contraire au niveau de l'égalité! *Que le crime est hôte!* (1)

(1) Fréron orateur de Peuple.

Strasbourg, Metz, Brest, Caen, Rouen, Rennes, Bordeaux, ect. ect. avoient aussi des comités révolutionnaire, et ces villes eûrent à souffrir des injustices, des crimes émanés de ces corporations despotes et gangrenées. Et cependant qui dénonça tant d'abus! Personne.

Qui devoit les dénoncer? Les sociétés populaires, c'est-à-dire les Jacobins qui se les étoient affiliées.

Ils ne l'ont pas fait, ils sont donc encore coupables des exactions, des concussions, des horreurs multipliées qui se sont commises par tant de monstres dont ils ne pouvoient ignorer la perfide audace!

Mais, grace à l'énergie de nos représentans et des bons patriotes, ils sont connus, dévoilés; désormais le crime est impuissant; et ces institutions corrompues qui ont failliachever notre ruine sont renouvelées, épurés, dans le creuset de l'équité et de l'humanité. Déjà les meurtriers des Nantais sont mis en jugement; Fouquier-Tinville, Lebon, Carrier rendront compte à la France entière de l'abus cruel qu'ils ont fait de sa confiance; le comité dilapidateur du Bonnet-rouge est incarcéré; Clement, Mar-

chand du Mont-Blanc, sont arrêtés ; Lacombe ; Baudouin des Thuileries nommeront leurs co-
instigateurs ; Valet commandant du bataillon de la seetion de Brutus, sera puni de ses actes in-
ques ; en un mot, la justice, à repris ses droits ; et la sécurité, la paix vont siéger de nouveau
auprès de nos foyers ! Puissions nous bientôt, à l'abri de nouvelles trahisons, jouir enfin de nos
longs travaux !

A M O U R D E L A J U S T I C E ,

R E S P E C T A U X L O I X .

sont les guides constans de N. B. et T. P.

A
C A R R I E R.

Malheur à toi, cruel Carrier,
Le crime a souillé ta carrière;
Tu ne fus qu'un vil meurtrier,
Tu couvris de sang, de poussière
Le tronc heureux du peuplier.
Ton bras bâtit une barrière
Où succombe le fier guerrier,
Bientôt, demain, ta tête altière
Satisfira le peuple entier,
Tu fais horreur à la lumière,

Par H. C.

De l'Imprimerie des droits du Peuple,
rue de la Loi.

